

CQP Ouvrier qualifié de maintenance en hôtellerie de plein air



Vers quels métiers ?

- Agent qualifié de maintenance en hôtellerie de plein air, technicien généraliste

Pré-requis, conditions d'accès

- Adultes inscrits au Pôle Emploi (sous divers statuts).
- Avoir validé son projet professionnel auprès d'un réseau valideur (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, APEC, OPACIF...)
- Age minimum : 18 ans
- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Avoir un état de santé compatible avec les métiers visés par l'action de formation
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien, réponse sous 20 jours ouvrables.

Examen

L'évaluation des compétences du candidat est effectuée à travers trois éléments :

- Le contrôle continu, en centre de formation
- Le contrôle continu en entreprise, par le tuteur,
- L'examen final, par le jury.

Les temps d'évaluation sont placés sous la responsabilité de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air

- Possibilité de modularisation
- RNCP : N°23025 - Certif info : N°50369

Quelques chiffres ⁽¹⁾

8/10 jeunes et adultes ont obtenu leur examen session juin 2019
100% de taux de persévérance en formation par an
A 6 mois après sortis de formation :
60 % : taux d'emploi dont 100% travaillent dans le secteur professionnel lié à la formation

Tarifs ⁽¹⁾

- Formation gratuite - Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter
Pour les adultes : Frais de formation pris en charge par la région des Pays de la Loire
Pour plus de détails nous consulter

Accessibilité handicap

Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

(1) Détails et mise à jour sur site internet

SITE DE FORMATION

MFR ST GILLES CROIX DE VIE
02 51 55 52 12
mfr.st-gilles@mfr.asso.fr
www.cfa-mfr-stgillescroixdevie.fr



DUREE

10 MOIS

- entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 20 semaines en centre de formation
- 14 semaines en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

Alternance de 4 semaines à la MFR et de 3 semaines en entreprise



STATUT



Scolaire Ministère Agriculture



Apprentissage jusqu'à 30 ans (prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)



Contrat de professionnalisation



Formation pour adultes VISA METIERS financée par la Région

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Les structures d'hôtellerie de plein air (campings)...

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'ADULTE EN ENTREPRISE

- Assurer la maintenance des emplacements et des hébergements individuels ainsi que des parties communes (bâtiments, circulations, espaces communs, espaces verts...), en respectant les règles de l'art et de sécurité, avec un souci d'organisation du travail, dans un objectif de qualité et de satisfaction des clients.
- Assurer l'entretien des piscines et des espaces aquatiques, réaliser des travaux de second œuvre ou des réseaux divers ou d'entretien spécialisé d'espaces verts.

LA FORMATION EN MFR



OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Organiser son travail et son poste en fonction des consignes données
- Réaliser des dépannages en saison
- Réaliser les hivernages et « dés-hivernages » des hébergements
- Réaliser des travaux courants d'entretien des espaces verts
- Réaliser des petits travaux de maçonnerie
- Installer et entretenir des équipements de parcs et jardins
- Entretenir les piscines et espaces aquatiques
- Réaliser des travaux de second-œuvre : plaquisterie, menuiserie, pose de faïence et de revêtements de sol
- Réaliser des travaux de réseaux divers (réseau d'eau, d'électricité...) et y raccorder des hébergements
- Poser des bordures en béton
- Réaliser des travaux spécialisés d'entretien des espaces verts

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Bloc 1 : Entretien des espaces verts
- Bloc 2 : Maintenance en plomberie
- Bloc 3 : Travaux d'entretien et de maintenance en maçonnerie
- Bloc 4 : Menuiserie et agencement
- Bloc 5 : Réaliser un agencement en peinture
- Bloc 6 : Maintenance électrique
- Bloc 7 : Entretien piscine
- Techniques de recherches d'emploi
- Prévention Santé Environnement : Sauveteur Secouriste du Travail

ENSEIGNEMENT GENERAL :

- Construction et suivi du projet professionnel
- Expression française
- Mathématiques

FORMATION REGION VISA METIERS 2020-2024



Région
PAYS DE LA LOIRE



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN



PREFECTURE
DE LA REGION
PAYS DE LA LOIRE

PROGRAMME VISA METIERS

Numéro de l'action : lot n°10 – métiers de niveaux 3 et 4 du bâtiment et de la transition énergétique financé par la Région des Pays de la Loire et l'Europe.

Formation CQP HPA : 01/09/2019 – 21/05/2021

REUNIONS D'INFORMATION à la MFR ST GILLES CROIX DE VIE

1ère réunion d'information collective : 23 juin 2020 à 9h00

2ème réunion d'information collective : 7 juillet 2020 à 9h00

(présentation de la formation, test de recrutement, entretien individuel)

Prise de RDV , information individuelle en fonction des demandes. S'adresser au 02 51 55 52 12.

MODALITES PRATIQUE D'INSCRIPTION DE LA FORMATION

- **Fiche de liaison complétée** par le conseiller *Pôle emploi, ML, Cap emploi, APEC, OPACIF* qui s'assure de la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat.

Modalités spécifiques d'inscription à la réunion d'information (CV, inscription demandeur d'emploi)

- **Liste des documents à apporter** : pièce d'identité, CV, relevé d'identité bancaire, photocopie de diplôme(s), curriculum Vitae, photocopie Carte Pôle Emploi , le dernier certificat de travail, le titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère, les bulletins de salaire afin de justifier 910 heures de travail, copie de votre attestation d'assurance maladie

- **Nature des tests de sélection** : présentation des formations VISA METIERS, test de compétences, entretien individuel

REFERENTS

- Référent territorial Région : Mme Florence MORICET - florence.morice@paysdelaloire.fr - Tél : 02.28.20.59.10

- Mission Locale Vendée Atlantique : Mme Véronique CANTIN - 02 51 23 16 87

- Pôle Emploi : Mme Claudine LEBORGNE – claudine.leborgne@pole-emploi.fr

- Cap Emploi : c.gautier@capemploi85.com – 02 51 37 65 18

- MFR Saint Gilles Croix de Vie : Mme Martine MECHIN – martine.mechin@mfr.asso.fr – 02 51 55 52 12